Octobre 2010

Québec, le 28 octobre 2010

Monsieur Claude Harvey
Directeur général
Cégep de La Pocatière
140, 4e Avenue
La Pocatière (Québec) G0R 1Z0

Objet : Suivi de l'évaluation du programme Sciences de la nature

Monsieur le Directeur général,

Lors de sa réunion du 12 octobre 2010, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a examiné les suites que le Collège a apportées à la recommandation formulée lors de l'évaluation du programme *Sciences de la nature* (200.B0). Celle-ci concernait les stratégies d'évaluation à revoir en conformité avec la PIEA et, au besoin, de réviser celle-ci afin que la pondération de l'évaluation finale permette de mesurer adéquatement l'atteinte des objectifs et standards des cours.

Pour répondre à cette recommandation, le Collège a entrepris des travaux avec les professeurs enseignant au sein du programme *Sciences de la nature* afin de produire des consignes visant à établir les informations liées au système d'évaluation à inscrire dans les plans d'études. Ces informations précisent, en particulier, le caractère synthèse de l'évaluation finale de cours ainsi que sa pondération. Le libellé même de ces informations est présenté et est utilisé par les professeurs comme la Commission a pu le constater par son analyse des plans d'études offerts à l'hiver 2010. Une pondération minimale de l'évaluation finale a été fixée à 40 % par les départements du programme. Aussi, la Commission conclut que le travail réalisé la direction des études, en collaboration avec les professeurs des disciplines impliquées dans le programme, favorise la mise en œuvre de nouvelles stratégies d'évaluation. Par conséquent, la Commission estime que le Collège donne des suites satisfaisantes à la recommandation portant sur les stratégies d'évaluation.

Je vous remercie de votre collaboration et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président par intérim,

Michel Lauzière

c. c. Mme Marie-Claude Deschênes, directrice des études